

L'après AdB2 : Les conventions carbone, accords volontaires de 3^e génération

Agenda

1. Les enjeux
2. Les concepts du cadre légal
3. Et concrètement ?

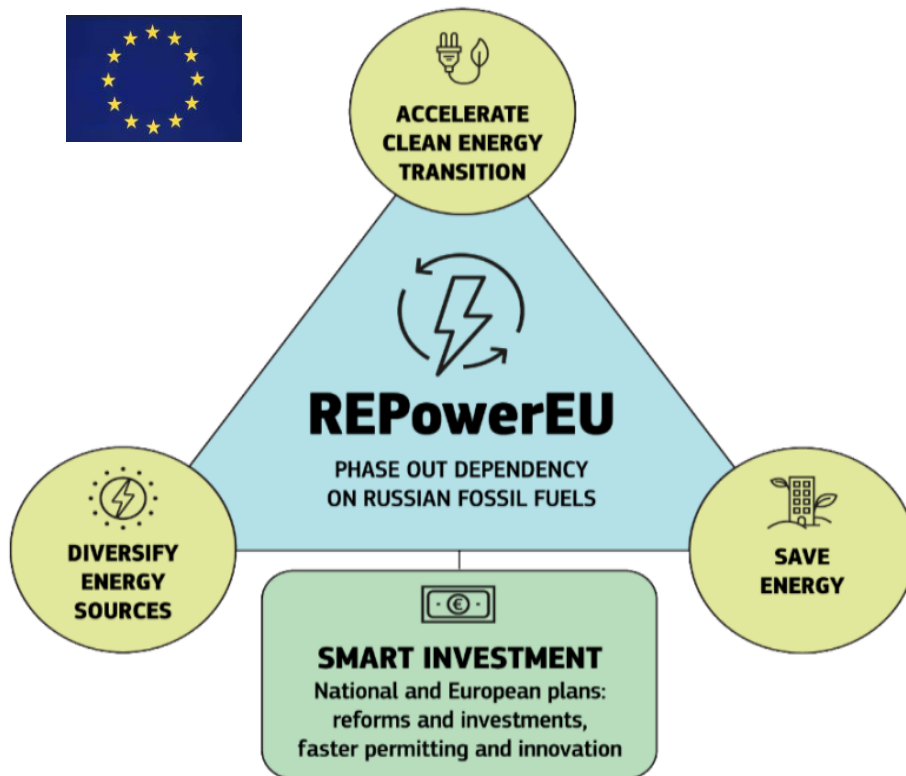
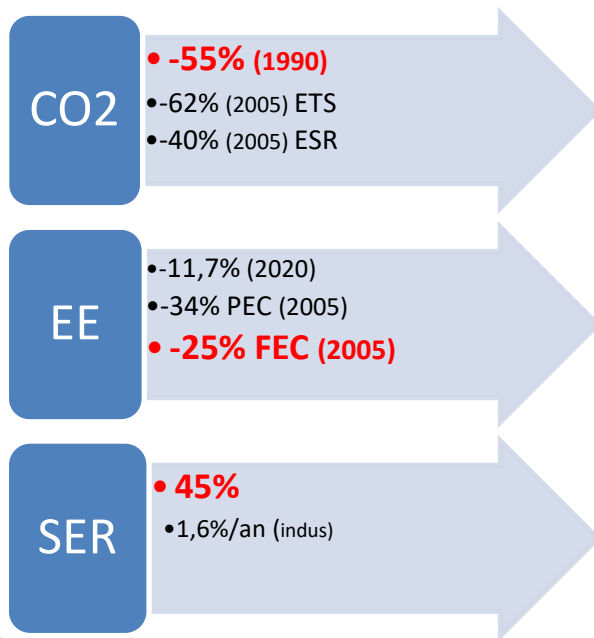
Agenda

1. Les enjeux

- Le cadre (Europe & Wallonie)
- L'action historique (AdB2)
- Le défi futur (Conventions Carbone)

Cadre & enjeux EU

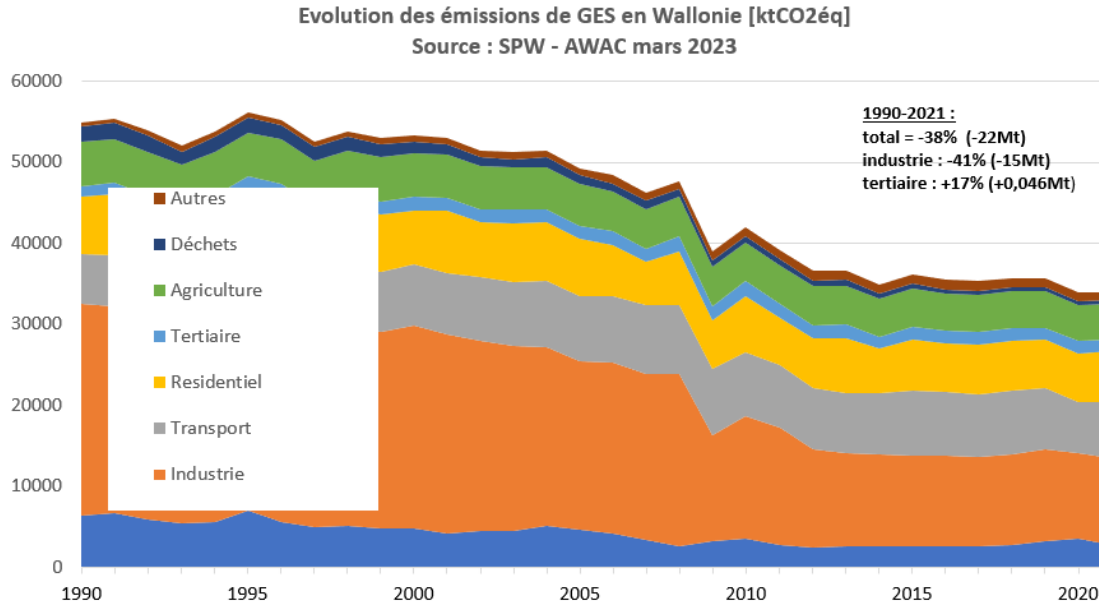
Fit for 55 & RePowerEU



Cadre & enjeux Wallonie



Plan Air Climat Énergie 2023



CO₂

- -55% (1990)
- -62% (2005) ETS & tertiaire

EE

- -29% (2005)

SER

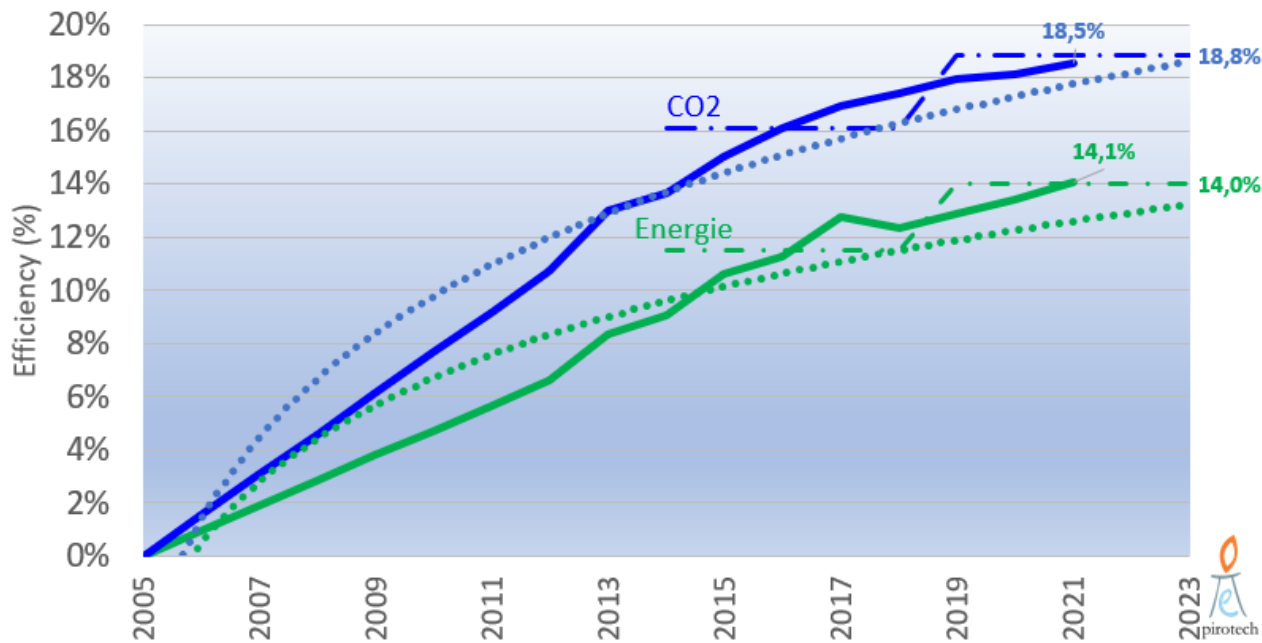
- 29%
- 52% élec
- 29% biomasse

Point de départ : les accords de branche 2



Wallonie

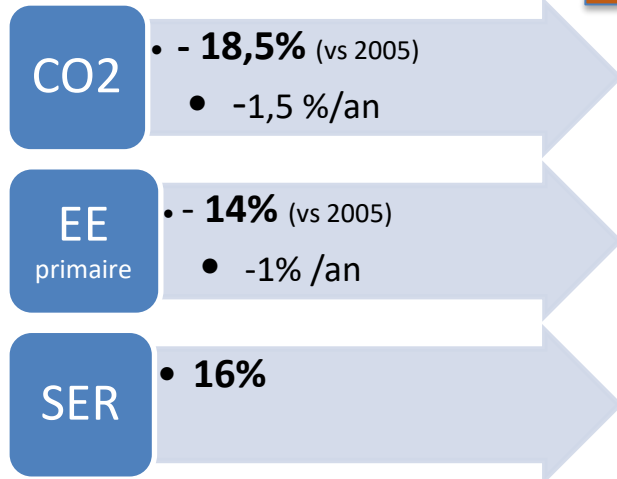
Walloon energy policy in Industry
Energy and CO2 Efficiency



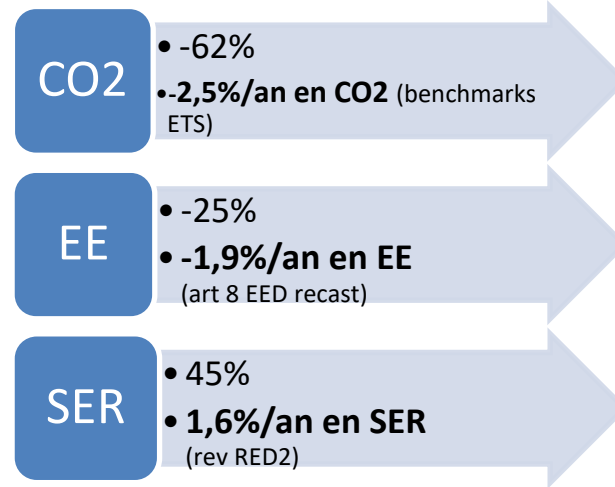
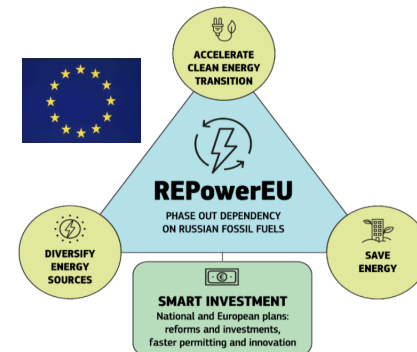
Le défi de la nouvelle génération



AdB2 (2021)



2 à 3



Agenda

1. Les enjeux

2. Les concepts du cadre légal

- Objectifs
- Communauté et convention (décret et AGW)
- Méthodo
- Convention type
- Activation

Objectif des conventions carbone

- **Accompagner** nos entreprises dans la transition durable (viser la neutralité en 2050)
- **Maintenir** (développer) **l'activité** à long terme en Wallonie
- **Refuser la délocalisation** et l'import de CO2
- Assurer **l'implication** des acteurs (entreprises et gouvernement)
- Fournir un **outil de pilotage** et inscrire l'action **dans la durée**
- **Contribuer aux engagements** wallons énergie & climat
- Assurer la simplification, la cohérence et l'anticipation volontariste des **obligations légales** (audit, ETS, CSRD, aides d'état...)

=> Evolution, pas révolution, mais pas de limite à l'action

Cadre juridique : Convention et Communauté C

1. Décret Neutralité Carbone

Communauté

Art 28 Association d'entreprises (ou établissements) désireuses de **s'engager ensemble dans une convention carbone** et regroupées dans un **périmètre géographique**, ou suivant une **chaîne de valeur** ou au sein d'un **secteur économique**

Art 29 Personnalité juridique et mandat de représentation de ses membres
(+taille minimale art3 AGW)

Convention

Art 28 : engagement totalement volontaire entre le **GW** et une **Communauté carbone** pour réduire les émissions **GES de ses membres** (process, consommation et renouvelable)

Le cadre juridique : Convention et Communauté C

2. AGW Convention Carbone

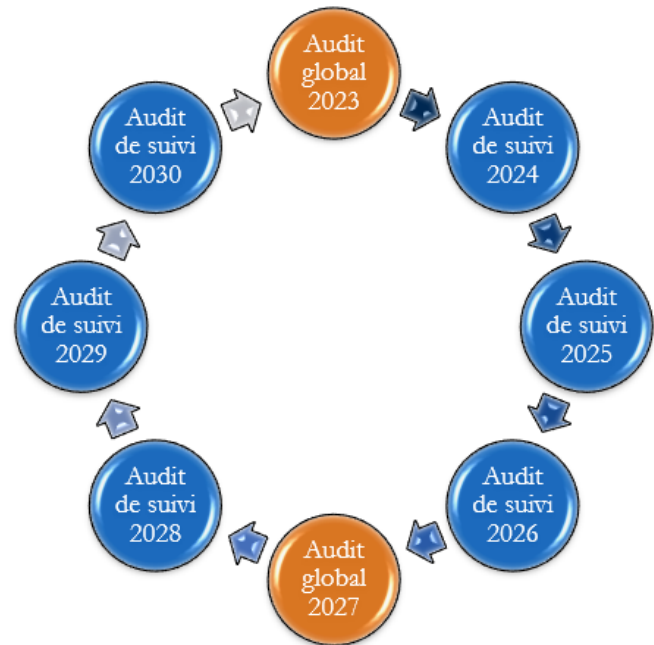
- **Convention-type** => annexe I
- **Méthodologie** => annexe II
- Vérification des audits d'entrée, intermédiaire et final
- Accompagnement par le **comité technique**
 - Qualité technique audits, plans et objectifs; rapports annuels ; problèmes techniques
- Gestion d'ensemble par le **comité stratégique**
 - Consultation, publication rapports annuels, intermédiaire & final, modifications, bonnes pratiques et cohérence décisions, inexécution et litiges

La méthodologie des conventions carbone

Principe d'amélioration continue via audits réguliers

= Système de Management Carbone compatible ISO 50.001

1. Vision management bas Carbone 2050
=> plan de transition avec trajectoire 2050
2. Plan d'actions concrètes sur 8 ans
(2 cycles d'audit AMUREBA)
3. Engagement ferme (potentiel accessible)
+ conditionnel (activer rupture)
4. Monitoring annuel
& études pour lever barrières



La méthodologie des conventions carbone

Obligation de résultat

3KPI pour 1 trajectoire bas C

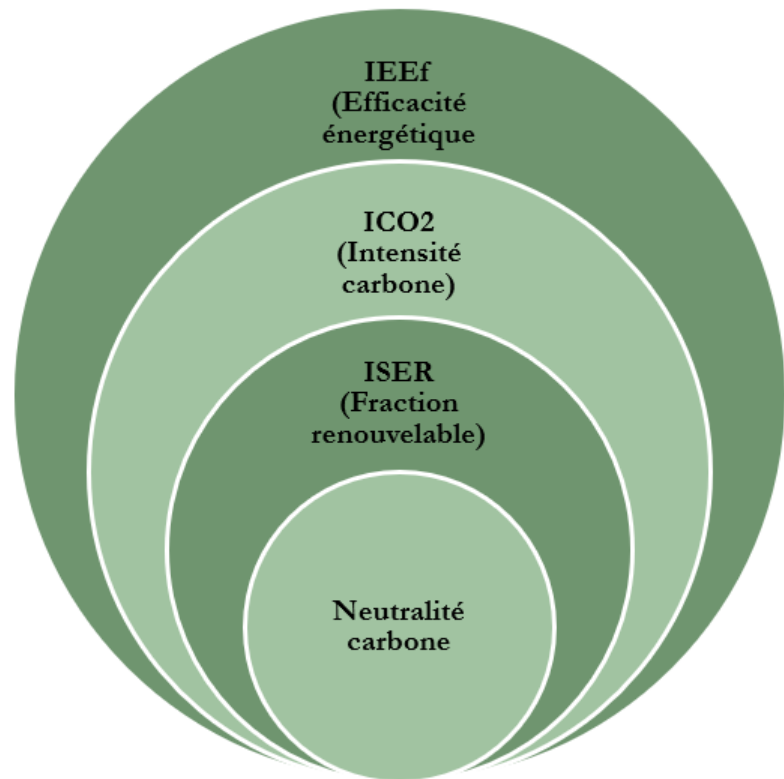
- ✓ Indice énergie
- ✓ Indice émissions
- ✓ Indice renouvelable

Communauté :

Engagement sur 3 KPI

Membre :

1 KPI engageant + 2 contributifs



Agenda

1. Les enjeux
2. Les concepts du cadre légal
- 3. Et concrètement ?**
 - Pour qui ?
 - Comment ?
 - Pourquoi ?

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

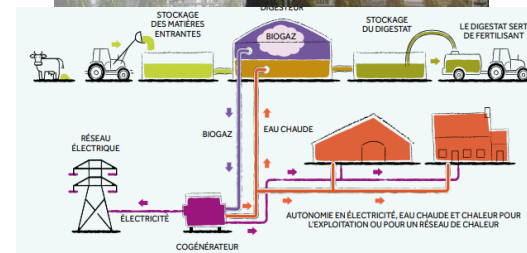
Pour qui ?

- **Toute entreprise**, sans restriction ni de secteur ni de taille qui souhaite s'engager résolument dans la transition bas carbone 2050 (vision portée par le management) avec un **plan d'action cohérent 2024-2031**
- Et qui intègre (ou crée) une **communauté carbone** (sur base sectorielle, géographique ou chaîne de valeur) qui respecte les conditions
 - de taille (50ktCO₂eq ou 150GWh/an)
 - ou de potentiel d'abattement (15ktCO₂eq)
- **Toute communauté qui booste le potentiel** d'activation de ses membres en mutualisant ressources, moyens et risques

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

Pour qui ?

- **Créer du lien local :**
 - Parcs d'activités économiques
 - Infrastructures publiques
 - Fournisseurs locaux
- **Optimiser une chaîne de valeur**
 - Partenariats industriels (fournisseurs & clients)
 - Partenariats logistiques
 - Economie circulaire
- **Renforcer les synergies sectorielles**
 - Solutions technologiques
 - Partenariats techniques



Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

Pourquoi ?

• Infrastructures partagées

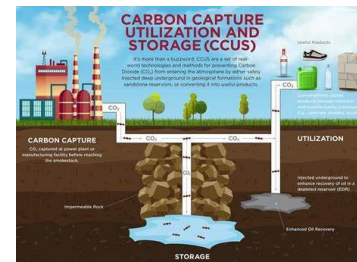
- Réseaux de chaleur verte et fatale
- Biogaz et biomasse durable
- Eolien et photovoltaïque partagés

• Symbioses industrielles (circularité et circuits courts)

- Optimisation et partage logistique des ressources

• Solutions technologiques communes

- Capture et utilisation carbone
- Fuel switch
- Emergence de pistes de rupture technologique



Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

Comment ?

- **Anticiper les obligations** légales à venir (audit, ETS gouvernance financière)
- **Prérequis : vision** bas carbone 2050 + jalons 2030 et 2040
- **1^e année : audit global** (objectifs individuels, KPI & plan d'action 2024-31)
 - **Pistes fermes** (rentables & matures) activables immédiatement
 - **3 pistes conditionnelles** stratégiques activables au 2^e cycle d'audit
 - **3 axes de contribution** (CO2, EE, SER) - **1 seul engageant**, choisi librement
- **Transcender le périmètre d'action individuel** via la Communauté
 - **Mutualisation** des risques autour des 3 axes
 - **Emergence de projets** d'infrastructure partagée (éolienne, réseau de chaleur, capture et utilisation carbone,...)
 - Etudes de potentiel et montage **de business plans collectifs**

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

Financement de l'action ?

- **Accompagnement via AMUREBA** (compétences et subventions) pour la mise en place du système de management de l'énergie et du carbone et accompagnement sur la durée par la communauté & son comité technique
- **Réduction de facture d'électricité** pour les pistes fermes du plan d'action
 - => quotas CV pour tous
 - => surcharge CV pour électro-intensives (NACE annexe 1 EEAG)
- **Financements WE** (prêts subordonnés et bonifiés) **et appels à projet** thématiques pour activer les pistes de rupture (infrastructure, réseaux chaleur, e-fuels, etc...)

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

A l'entrée – pour une entité

Engagement de moyens sur la 1^e année :

- ✓ Réaliser audit global (ref2023) et proposer un plan d'action (phasé) à l'horizon 2031
- ✓ Vision et trajectoire 2050, objectifs et plan d'action 2031 endossés par management

Engagement de résultat sur la durée (8 ans = 2 cycles d'audit)

- ✓ Choix libre de l'axe d'engagement (CO2, EE ou SER)
- ✓ Engagements fermes à l'horizon 2031
 - pistes rentables, sans risque technologique ni administratif
- ✓ Identification de pistes conditionnelles stratégiques
 - non immédiatement rentables ou avec barrières techniques ou administratives
- ✓ Etudes et moyens pour pouvoir activer les pistes conditionnelles au 2e cycle d'audit
 - => révision des engagements fermes

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

A l'entrée – critères de recevabilité

- **Vérification indépendante de l'audit** (respect méthode & exactitude données)
- **Avis expert technique & validation par le comité technique**
 - ✓ Qualité technique de l'audit et du plan d'action
 - ✓ Contribution effective aux objectifs Wallons 2030
 - -55% GHG,
 - 29% EE (1,9%/an),
 - 29% SER (1,6%/an)
 - ✓ Contribution au-delà du BAU
 - ✓ Réalisme technique
 - ✓ Proportionnalité des contreparties estimées

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

A l'entrée – pour une communauté

Engagement de moyens sur la 1^e année :

- ✓ Fédérer des membres et atteindre représentativité et taille requise
- ✓ Informer et accompagner ses membres
- ✓ Vision commune bas carbone 2050 + jalons
- ✓ Mutualiser les objectifs et contributions de ses membres

Engagement de résultats sur la durée (8 ans = 2 cycles d'audit)

- ✓ 3 axes d'engagement CO₂, EE et SER
- ✓ Engagements fermes à l'horizon 2031 cumulés de ses membres
- ✓ Engagements conditionnels cumulés de ses membres
- ✓ Engagements conditionnels complémentaires de la communauté

Critères de recevabilité (avis expert + validation comité technique & stratégique)

- ✓ Contribution effective enjeux & engagements wallons
- ✓ Contribution au-delà du BAU
- ✓ Contribution de la communauté à l'émergence de projets mutualisés

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

Chaque année – pour une entité

Engagement de moyens :

- ✓ Audit de suivi annuel
 - Rapportage des investissements réalisés et évolution des indices individuels
 - Comparaison et analyse
 - Adaptation du modèle si besoin (fiabilité des indices)
- ✓ Communication dans rapport annuel sur sa participation, ses objectifs et résultats

Accompagnement

- ✓ Par la communauté
- ✓ Par le comité technique si souhaité

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

Chaque année – pour une communauté

Engagement de moyens :

- ✓ Accompagnement de ses membres
- ✓ Montage de projets mutualisés
- ✓ Rapportage annuel des investissements et indices agrégés
- ✓ Comparaison et analyse

Accompagnement

- ✓ Par le comité technique

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

A mi-parcours – pour une entité

Engagement de moyens :

- Etudes pour lever les barrières des pistes conditionnelles
- 2e audit global pour m à j plan d'action et fiabilité modélisation des KPI

Engagement de résultat

- Révision des objectifs fermes (pistes conditionnelles dont les barrières ont été levées + nouvelles pistes rentables et sans barrières identifiées dans le 2nd audit)
- Nouvelles pistes conditionnelles stratégiques à investiguer

Gestion du risque :

- Vérification de la trajectoire par comparaison de l'indice engageant avec l'objectif ferme initial
- Provision si pas encore atteint l'objectif ferme (assurer risque de non-proportionnalité de la contrepartie à la fin)
- Accompagnement rapproché annuel par le comité technique

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

A mi-parcours – pour une communauté

Engagement de moyens :

- Collecter les indices et pistes réalisées de ses membres
- Réaliser le rapport détaillé de mi-parcours

Engagement de résultat

- Révision des objectifs fermes sur base de la révision des membres
- Nouvelles pistes conditionnelles stratégiques mutualisées à investiguer

Gestion du risque :

- Audition et accompagnement rapproché annuel des membres à risque

Flexibilité :

- Gestion des entrées / sorties de membres pour nouveau cycle

Conventions Carbone : Et en fait, concrètement ?

A la fin – pour une entité

Engagement de moyens :

- ✓ 3^e audit global (final ou redémarrage)
- ✓ Validation du modèle, des indices et des contreparties et investissements

Engagement de résultat

- ✓ Collecte des contributions indicatives et validation de l'indice engageant
- ✓ Comparaison avec l'objectif ferme engageant
- ✓ Sanction proportionnée si ni la communauté ni l'entreprise n'atteint l'objectif ferme engageant
 - Vérification mise en œuvre des pistes TR \leq 5 ans et part renouvelable 29% min
 - Dérapage $<$ 10% : remboursement des avantages non réinvestis à hauteur de 50%
 - Dérapage \geq 10% : remboursement des avantages non réinvestis à hauteur de 75%

Merci beaucoup de votre attention !

Quelques questions pour clarifier ?
Envie de vous engager ?

Consultation convention-type - encore quelques jours (16/10) pour vous exprimer

Site energie.wallonie.be

Accueil

Entreprises, indépendants, artisans, secteur non marchand

Actualités

Consultation conventions carbone

valerie.pevenage@spw.wallonie.be

